

L'AMITIE FRANCO-TCHÉCOSLOVAQUE

1^{ère} Année N° 1.

BULLETIN MENSUEL

Janvier 1950

Direction du Bulletin et Siège de l'Association : 19 Rue Dagorno, Paris 12°
Tél. DID. 42-43

A TOUS NOS AMIS.

L'Association récemment fondée sous le signe de l'amitié franco-tchécoslovaque présente aujourd'hui à ses membres et à ses amis le premier numéro de son Bulletin mensuel.

Le Comité directeur leur offre en outre ses souhaits les plus sincères en ce début d'année et il ose compter sur leur concours particulièrement actif pour que triomphe finalement l'idéal auquel il est, comme eux, attaché et qu'ils trouveront précisés ci-dessous.

-o-o-o-o-o-o-o-

" L'AMITIE FRANCO-TCHÉCOSLOVAQUE "

"L'Amitié franco-tchécoslovaque" s'est constituée après que les communistes aient, en octobre dernier, fait de l'Association "France-Tchécoslovaquie" un groupement inféodé sans réserves à l'actuel gouvernement de Prague. Il suffit de le rappeler pour faire apparaître clairement le caractère et les buts de l' "Amitié franco-tchécoslovaque".

"L'Amitié franco-tchécoslovaque" se refuse à être un organisme parapolitique; elle n'est ni l'instrument d'un parti ni le porte-parole d'un gouvernement. Elle ne pense pas que la cause des peuples se confonde nécessairement avec leurs dirigeants, en particulier dans les pays où les dirigeants ont supprimé la liberté.

Elle se propose donc de travailler en pleine indépendance au rapprochement du peuple tchécoslovaque et du peuple français.

Les deux peuples sont liés par une communauté profonde de souvenirs et de traditions, par maints aspects de leur évolution historique, économique, sociale, intellectuelle, par leur culte de la démocratie, de la justice et de la liberté; ils ont connu les mêmes souffrances et lutté pour le même idéal au cours de la seconde guerre mondiale.

L'Amitié franco-tchécoslovaque s'emploiera à le dire, persuadée que cette réalité ne saurait être abolie par les affirmations sans cesse répétées de la propagande d'Etat et l'interdiction de fait de tout libre dialogue.

Ce faisant, elle a conscience de travailler pour le présent et pour l'avenir et, "passés les tourbillons de colère" -comme dit Comenius- de rendre plus facile la reprise des contacts humains, directs, libres et fraternels, entre deux nations dont tout montre assez que leur compréhension mutuelle et leur collaboration sont nécessaires à la démocratie et nécessaires à la paix.

-o-o-o-o-o-o-o-

DES DEBUTS ENCOURAGEANTS

C'est le 9 Novembre 1949 qu'a été officiellement constituée "L'Amitié franco-tchécoslovaque". Cette constitution répondait au vœu de nombreuses personnes si l'on en juge par les témoignages de sympathie qui n'ont cessé, depuis lors, de parvenir spontanément aux membres du Comité directeur et qui sont le meilleur encouragement à poursuivre les efforts entrepris.

Nos lecteurs apprendront certainement avec le plus vif plaisir que de hautes personnalités ont accepté avec empressement de figurer dans le Comité de patronage de "L'Amitié franco-tchécoslovaque" et ils nous sauront gré de donner, dans l'ordre alphabétique, les noms de celles qui le composent à ce jour :

MM. G. ALTMAN, Rédacteur en chef de "Franc-Tireur"; AVININ, Sénateur, Vice-Président de la Commission des Finances; BALACHOWSKY, Professeur à l'Institut Pasteur; BEAULIEUX, Professeur honoraire à l'Ecole des Langues orientales vivantes; Léon BLUM, ancien Président du Conseil des Ministres; BOTHEREAU, Secrétaire général de la C.G.T.-F.O.; BOUTBIEN, Député; CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut; Paul CLAUDEL, de l'Académie française; Général COCHET, Président du Comité d'action de la Résistance, Membre du Conseil national de l'Ordre de la Légion d'Honneur; Georges DUHAMEL, de l'Académie française; Pierre EMMANUEL, écrivain; André GIDE, écrivain; Léon JOUHAUX, Président du Conseil national économique; Louis MARIN, Député, ancien Ministre; François MAURIAC, de l'Académie française; Léon MAZEAUD, Professeur à la Faculté de Droit de Paris; Guy MOLLET, Député, ancien Ministre; Jules MONNEROT, écrivain; MOUTET, Sénateur, ancien Ministre; Léon NOEL, Ambassadeur de France; PAUL-BONCOUR, ancien Président du Conseil des Ministres; Edouard BOCHET, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille; Ernest PEZET, Sénateur, Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères; Christian PINEAU, Député, Ministre des Travaux-Publics; Rémy ROURE, Rédacteur en chef du "Monde"; Maurice SCHUMANN, Député; STRAKA, Professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg; Eugène THOMAS, Député, Ministre des P.T.T.

-3-3-3-3-3-3-3-

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé par plusieurs de nos correspondants nous donnons ci-dessous quelques renseignements d'ordre pratique relatifs au fonctionnement de l'Association "L'Amitié franco-tchécoslovaque".

0000000

Le Bureau est ainsi constitué :

- Président : M. le Général FAUCHER, ancien Chef de la Mission militaire française en Tchécoslovaquie.
- Vice-présidents : MM. HEWITT, Professeur au Conservatoire national de musique de Paris, et HIRSCH, Ecrivain et journaliste.
- Secrétaire-général : M. BOCHET, Professeur au Lycée Voltaire, ancien Membre de la Mission universitaire française en Tchécoslovaquie.
- Trésorière-générale : Mme FOURNIER, Directrice adjointe du Foyer international des Etudiantes.

0000000

Toute la correspondance doit être adressée au Siège social : 19 Rue Dagorno, Paris XII^e (Tél. DID. 42-43).

Tous les versements doivent être exclusivement effectués au profit du Compte courant postal PARIS 4.109.92 (Amitié franco-tchécoslovaque, 19 rue Dagorno, Paris 12^e)

oooOooo

L'Association se compose de membres actifs, de membres donateurs, de membres associés et de membres d'honneur. Les personnes âgées de plus de seize ans peuvent devenir membres actifs ou membres donateurs si elle sont de nationalité ou d'origine française ou tchécoslovaque, membres associés dans les autres cas. Le parrainage de deux anciens membres est exigé pour toute admission postérieure à l'Assemblée constitutive de l'Association.

Le taux annuel des cotisations a été fixé à 500 Frs pour les membres donateurs, à 200 Frs pour les membres actifs et les membres associés. Les jeunes gens en cours d'études ou de service militaire actif peuvent toutefois être autorisés à verser une cotisation réduite de moitié.

Toutes les demandes d'adhésion font l'objet d'un examen du Bureau qui décide de la suite à y donner.

oooOooo

L'année administrative coïncide avec l'année civile. Les adhésions qui seront prononcées au cours des prochaines semaines impliqueront donc le paiement d'une cotisation correspondant à l'année 1950.

oooOooo

Le Comité directeur est élu pour un an. La qualité de membre du Comité directeur incompatible avec l'exercice d'un mandat parlementaire.

Par contre aucune incompatibilité n'est prononcée au sujet des membres du Comité Patronage qui doit au contraire représenter les milieux les plus variés, parlementaire, universitaire, littéraire, artistique, syndical, etc...

-O-O-O-O-O-O-O-O-

NOUVELLES BREVES

- M. Maurice DEJEAN, Ambassadeur de France, à qui doit succéder à Prague M. RIVIERE, a quitté la Tchécoslovaquie en décembre.

- Une cérémonie militaire s'est déroulée à Paris le 4 Décembre en l'honneur du 144^e anniversaire de la victoire de Slavkov (Austerlitz).

- Les Tchèques et les Slovaques amis de la France n'auront pas manqué d'évoquer le 21 Décembre le 82^e anniversaire de F.X. SALDA, le grand critique tchèque mort en 1937 et qui consacra sa vie à la littérature française dont il fut l'un des connaisseurs les plus pénétrants. Ses études sur Rousseau, sur Rimbaud, sur Baudelaire, sur Rabelais, sur Racine, sur Valéry ont eu, avant la guerre, un profond retentissement en Tchécoslovaquie.

- La championne du monde de patinage artistique, Melle VRZANOVA Alena, s'est produite Paris au Palais des Sports.

- Le Studio Parnasse, à Paris, vient de donner en version originale tchèque le film "Sirena", dont le scénario est dû à la romancière communiste tchécoslovaque Marie MAJEROVA.

- Sous l'égide de l'Association des Volontaires tchécoslovaques en France, des cérémonies commémoratives de la reconstitution d'une armée tchécoslovaque libre en 1939 se sont déroulées en novembre dernier à Agde et à Béziers. Le Général FAUCHER les présidait

.../...

en sa qualité d'ancien Chef de la Mission militaire franco-tchécoslovaque. M. PICARD, Président de l'Amicale des anciens Combattants français en Tchécoslovaquie, et notre Secrétaire-général, M. BOCHET, y participaient également. Ces manifestations ont eu un grand retentissement dans toute la presse régionale. Des délégations d'anciens combattants tchécoslovaques étaient venues à cette occasion de Paris, Lille, Marseille, Colmar, etc...

- Une exposition a été organisée à Prague à l'occasion du 150^e anniversaire du géologue français BARRANDE qui vécut longtemps en Bohême et que les Tchèques considèrent comme un des leurs au même titre que l'historien Ernest DENIS.

- Le Congrès de la C.G.T. tchécoslovaque vient de tenir ses assises à Prague. Il a été surtout consacré au problème de la production et de l'éducation idéologique des travailleurs. Le problème de l'absentéisme qui sévit dans les usines tchécoslovaques a été examiné. L'actuel président du Conseil des Ministres, M. ZAPOTOCKY, a été réélu par acclamations Président de la C.G.T.

- Le gouvernement tchécoslovaque vient de décider que tout travailleur qui, sans motif valable, serait absent une journée verrait son congé annuel réduit de deux jours. Diverses sanctions, allant jusqu'à la suppression complète du congé annuel, sont, par ailleurs prévues contre les travailleurs qui changeraient d'employeur sans l'approbation des autorités administratives.

- Les évêques tchécoslovaques ont adressé au gouvernement une lettre demandant l'annulation des lois destinées à mettre l'Eglise sous le contrôle de l'Etat et protestant en particulier contre la prise en charge par le Ministère de l'Education nationale de l'enseignement religieux dans les écoles.

- Deux nouveaux établissements d'enseignement supérieur doivent être prochainement ouverts à Kosice (Slovaquie orientale); une Faculté vétérinaire et une Ecole d'Ingénieurs spécialistes du bois.

- A l'occasion des fêtes de Noël, le public pragoise a pu assister à la projection du film français "La parade du temps perdu" ou "Les Casse-pieds" qui avait remporté un succès au Festival de Mariánské Lázně voici quelques mois.

- La Radiodiffusion française a célébré, le 17 novembre, par une émission à laquelle ont participé des universitaires français s'adressant en tchèque à la Tchécoslovaquie, le 50^e anniversaire de la fermeture des universités tchèques par les Allemands.

- Deux écrivains tchécoslovaques en exil, MM. KOVARNA et CEP, ont participé à Lausanne au Congrès européen pour la défense de la culture.

- Les autorités tchécoslovaques ont interdit au Bureau d'information britannique de Prague d'afficher les programmes tchèques et slovaques de la B.B.C.

- M. LOEBL, Vice-ministre du Commerce extérieur tchécoslovaque, dont on a récemment appris la révocation et l'arrestation, a été remplacé par M. JONAS, Directeur général des Editions Svoboda.

- Une statue géante de STALINE doit être érigée à Prague. A l'occasion du 70^e anniversaire de l'homme d'état soviétique, un monument provisoire de 30 m. de haut a été élevé, qui domine toute la ville.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Le Directeur responsable :
Lucien BOCHET

Imprimeur: Amitié franco-tchécosl.
19 Rue Dagorno, Paris XII^e

DEMANDE D'ADHESION

A adresser au Secrétariat-Général, 19 Rue Dagorno, PARIS 12°)

Je soussigné (1) _____

né le _____ à _____

domicilié (2) _____

sollicite mon inscription sur les contrôles de "L'AMITIE FRANCO-TCHÉCOSLOVAQUE" en qualité de membre actif - donateur - associé (3).

Motif de la présente demande :

Les deux personnes ci-après désignées et également soussignées, déjà membres de "L'AMITIE FRANCO-TCHÉCOSLOVAQUE" peuvent me donner leur parrainage (4)

Je déclare avoir connaissance des dispositions réglementaires selon lesquelles l'adhésion ne sera effective qu'après décision du Bureau. Je m'engage à verser, aussitôt après la notification de cette décision - en vue de laquelle je joins à la présente un timbre-poste de 15 frs - le montant de la cotisation réglementaire (5).

_____, le _____ 1950

(Signature)

Nom (en majuscules d'imprimerie), prénoms et profession.

Adresse complète.

Barrer la mention inutile.

Noms, prénoms, adresses et signatures des deux parrains. Le parrainage peut être demandé par l'intermédiaire du Secrétariat général de l'Association, en joignant à la présente demande toutes indications et références utiles.

Pour 1950, membres actifs ou associés : 200 Frs; mem. Donateurs: 500 Frs. Sur justification les jeunes gens en cours d'études ou de service militaire actif peuvent être autorisés à verser une cotisation réduite de moitié.

PARIS, le _____

Le Secrétaire général de "L'AMITIE FRANCO-TCHÉCOSLOVAQUE" a l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de la demande que vous lui avez adressée le _____ le Bureau de notre Association a décidé de vous inscrire sur les contrôles en qualité de _____. Il vous serait très obligé de vouloir bien verser le plus tôt possible à M. P. PARIS 4.109.92 (Amitié Fr.Tchécosl., 19 Rue Dagorno, Paris 12°) le montant de la cotisation.

n'a pas cru pouvoir prononcer votre admission.